



LES ARCHERS AUXONNAIS SAISON 2025

L'inscription aux Archers Auxonnais peut se faire à partir de 9 ans.

Les inscriptions sont prises en début de chaque cours les lundis, mercredis et jeudis en début de saison dans **la limite des places disponibles** à la salle de tir à l'arc (derrière le gymnase des Sarrasins 2). Clôture des inscriptions fin octobre.

Pour les renouvellements : du **Lundi 17 juin 2024** au **jeudi 3 Octobre 2024** (chèque déposé en banque **début septembre**) *Nouveau à la FFTA*

Pour les 1ères inscriptions : à partir du **mercredi 11 septembre 2024**

Trois cours d'essai gratuit pour tout débutant. Prêt du matériel.

Cours :

Lundi : **18 h 00 à 20 h 00** pour les débutants jeunes de + de 15 ans et les adultes
(Responsables de l'entraînement : Sylvie, Gilles) + Jeunes groupe formateur

20 h 00 à 22 h 00 pour les confirmés
(Responsables de l'entraînement : Gilles / Stéphane / David)

Mardi : **9h30 à 11h30** pour tous publics adultes
(Responsable de l'entraînement : les Encadrants fédéraux présents)

Mercredi : **9 h30 à 11h30** pour tous publics adultes
(Responsable de l'entraînement : les Encadrants fédéraux présents)

17 h 00 à 18h30 pour les jeunes à partir de 9 ans débutants
(Responsable de l'entraînement : Stéphane)

Jeudi : **18 h 00 à 20 h 00** pour les jeunes confirmés
(Responsables de l'entraînement : Gilles / Sylvie)

Vendredi : **9h30 à 11h30** pour tous publics adultes
(Responsables de l'entraînement : les Encadrants fédéraux présents)
20 h à 22 h 00 pour les compétiteurs (Responsable de l'entraînement : Gilles)

Cotisation (licence assurance comprise sous réserve d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition) : **Adulte : 115 €** **Jeune : 95 € (Pass-sport accepté)**

Tarif dégressif à partir du 2ème membre de la famille.

Après l'inscription, les archers s'engagent à acquérir leur équipement de base et à le maintenir en bon état, il devra être constitué de : 8 flèches montées au minimum ; un carquois ; une palette ; un protège bras et une dragonne (lacet).

Le club achète du matériel en quantité pour profiter de prix de groupe et vous le rétrocède, si besoin.

Prêt du matériel de compétition sous certaines conditions (chèque de caution 180€) à négocier avec le Président de l'association.

Pour la deuxième année du prêt du matériel de compétition celui-ci vous sera loué :150€ (Décision AG 2021)

Pour tout renseignement complémentaire : Gilles Collin : 06.03.68.77.69/gillescollin58@hotmail.fr et Stéphane Havret : 06.19.77.17.52 (en journée par SMS)